

Maylis RUELLAN  
105 rue Pasteur  
33200 BORDEAUX

Commission Particulière du Débat Public  
7 rue de Sébastopol  
31000 TOULOUSE

Bordeaux, le 8 Novembre 2005

Projet de LGV BORDEAUX-TOULOUSE

Monsieur le Président, Madame, Messieurs,

Le projet de LGV BORDEAUX-TOULOUSE prévoit 3 tracés dont un passant par la forêt des Landes de Gascogne.

Je suis opposée à ce projet de tracé.

La forêt doit être protégée.

C'est un bien inestimable pour l'avenir de tous, puisque par sa nature, la forêt contribue à la lutte contre la pollution et favorise la régulation du climat.

Le train est un ennemi pour la forêt car il augmente les risques d'incendie, donc de destruction.

Il est de l'intérêt général de préserver la nature.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Madame, Messieurs, mes salutations distinguées.

MRZ